

**VILLE DE BRUXELLES**  
**Urbanisme – Plans et autorisations**  
*A l'att.de M. G. MICHIELS*  
Centre Administratif  
Boulevard Anspach, 6  
**B - 1000 BRUXELLES**

V/Réf : L39/2014  
N/Réf. : AVL/KD/BXL-2.2431/s.560  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue du Lombard, 49.  
Agrandissement de la fenêtre du rez-de-chaussée de la façade avant et placement d'un nouveau châssis.  
(Dossier traité par Mme M. Desreumaux.)

En réponse à votre lettre du 1<sup>er</sup> octobre 2014, sous référence, reçue le 6 octobre, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 22 octobre 2014.

La demande concerne un bien situé dans la zone de protection de l'immeuble Art Nouveau sis rue du Lombard, 30-32 et dans la zone Unesco délimitée autour de la Grand-Place.

Le bien, qui date de 1909, est également inscrit à l'Inventaire du patrimoine monumental.

En façade avant, le projet vise l'agrandissement de la vitrine en abaissant l'allège de 55cm et le placement d'un nouveau châssis sans division en bois vernis.

La CRMS s'oppose à l'agrandissement de la baie. En effet, le bien présente une qualité architecturale remarquable et le projet d'agrandir la baie implique l'enlèvement d'une pierre ouvragée en très bon état de conservation au-dessus des soupiraux.

La Commission demande de conserver la situation existante qui convient très bien à la fonction commerciale du rez-de-chaussée.

Le cas échéant, la DMS proposera à la Commission de concertation des conditions supplémentaires pour améliorer le projet. Si ces conditions sont retenues dans l'avis de la Commission de concertation, il appartiendra à l'autorité délivrant le permis d'urbanisme de surveiller le suivi à donner à ces conditions.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

Copies à : - S.P.R.B. - D.M.S. : Mme S. Valcke ; S.P.R.B. – D.U. : Mme B. Annegarn ;  
- M. G. Coomans de Brachène, échevin de l'Urbanisme (par mail) ; Commission de concertation (par mail).